

BAC PRO AÉRONAUTIQUE

OPTION SYSTÈMES

FORMATION EN ALTERNANCE



MÉCANICIEN(NE)
SYSTÈMES AÉRONEFS

LE MÉTIER

- Le (la) Mécanicien(ne) Systèmes Aéronefs est chargé(e) de tout ou partie des aéronefs, de sa maintenance et de la mise en oeuvre avant et après le vol selon la documentation technique de chaque appareil.
- Responsable d'une partie de l'avion, il (elle) démonte et vérifie l'état et la conformité des pièces de l'avion (systèmes mécaniques, hydrauliques, électriques, équipements...).
- Il (elle) est rigoureux(se), apte à suivre les procédures qualité et les normes de sécurité.
- Il (elle) est capable d'exploiter la documentation technique, généralement en anglais.



CONTACT



05 59 53 23 83



formation-industries-adour.fr

RETROUVEZ NOUS SUR :



PROGRAMME DE LA FORMATION

FORMATION PROFESSIONNELLE

- Règlementation aéronautique
- Technologie des aéronefs
- Essais et réglages
- Réalisation et contrôles
- Montage et démontage
- Inspection et relation entreprise
- Exploitation de la documentation
- Facteurs humains

FORMATION GÉNÉRALE

- Sciences physiques et chimiques
- Mathématiques
- Français
- Anglais
- Économie et gestion
- Histoire, géographie et enseignement moral et civique
- Arts appliqués
- Prévention - santé - environnement
- Éducation physique et sportive

LES MISSIONS

Effectuer les arrêts techniques standards.

Assembler et contrôler les éléments d'équipements.

Vérifier les systèmes mécaniques, électriques, hydrauliques.

Mener des essais d'entretien et des recherches de pannes.

Effectuer des opérations de maintenance préventives ou curatives.

Assurer l'isolement des pièces défectueuses.

Établir des fiches techniques, le reporting qualité.

Effectuer les contrôles pour s'assurer que les réparations respectent les normes aéronautiques liées aux opérations de maintenance et à l'environnement de l'activité...

Remplir les documents de traçabilité

LES MODALITÉS

DURÉE

- 2 ou 3 ans en fonction du parcours antérieur

NIVEAU D'ACCÈS

- Fin de 3^{ème}
- Diplôme de niveau V (CAP, BEP)
- Réorientation suite à une 2^e, 1^{ère} ou T^{le} (professionnelle, technologique ou générale)
- Diplôme de niveau IV (BAC) ou supérieur

PRÉSENCE EN CENTRE DE FORMATION

- 19 semaines de 35 heures par an
- Les alternances sont d'environ 2 semaines

VALIDATION

- Diplôme d'Etat Bac Pro Aéronautique option Systèmes
- Possibilité de valider le CAP Aéronautique option Systèmes
- + infos : consulter la page dédiée à la formation sur notre site internet

LIEU DE FORMATION*

- Lanne (65)



* Accessible aux personnes en situation de handicap

Plus d'infos sur notre site internet

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Aéronautique
- Mentions complémentaires Aéronautique
- Licence Part 66



Scannez et découvrez nos chiffres clés

05 59 53 23 83



www.formation-industries-adour.fr